

LICENCE 3 PSYCHOLOGIE / CFP 2EME ANNEE

• LICENCE 3 PSYCHOLOGIE / CFP 2EME ANNEE

Conformément au référentiel national, la licence de psychologie est une formation générale qui vise l'acquisition progressive, sur trois années, du socle commun des connaissances et compétences fondamentales de notre discipline. A l'interface entre les

Horaires et sessions de formation

Séance de formation : de septembre à Juin

Horaires : Les samedis de 8h à 18h

Présentation

Conformément au référentiel national, la licence de psychologie est une formation générale qui vise l'acquisition progressive, sur trois années, du socle commun des connaissances et compétences fondamentales de notre discipline. A l'interface entre les sciences humaines et sociales et les sciences de la vie, la licence de psychologie propose aussi une formation de base en psychobiologie et en neurosciences. C'est sur ce socle commun que reposera ensuite la spécialisation préparée en master. Il est à noter que si cette formation initie les étudiant.es aux fonctions du psychologue et propose quelques premiers repères pour la recherche en psychologie, elle n'offre pas en revanche les compétences requises pour une pratique professionnelle de la psychologie. Pour rappel, la licence de psychologie ne permet pas à elle seule de faire usage du titre de psychologue en France.

Le Contrat de Formation Personnalisé est un aménagement du régime général des études de psychologie. Les enseignements sont les mêmes que ceux que suivent les autres étudiants : cours magistraux, travaux dirigés et dans

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Public ciblé

Pour intégrer la licence psychologie, parcours CFP, il faut justifier de 3 ans d'activité professionnelle en continu ou par périodes

Discipline(s)

- Libellé inconnu

Responsable(s) de la formation

[Aglaïa-Lila MITSOPOULOU-SONTA](#)

Contact secrétariat

psycho-cfp@univ-lyon2.fr

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus

certains cas des stages. Le mode de validation, lui aussi, est identique : épreuves sur tables ou contrôles continus suivant les cours. Les aménagements sont de nature essentiellement pratique, et visent à permettre à ceux qui en ont besoin de concilier leurs contraintes matérielles et une reprise d'études.

Ainsi, le principe essentiel du dispositif CFP réside dans un contrat qui est établi avec chaque étudiant pour déterminer ses possibilités d'étude pendant une année. Les aménagements du dispositif général sont les suivants :

- Répartition dans le temps de la scolarité : les étudiants mettent deux ans pour préparer chacune de leurs années d'études.
- Enregistrement des cours magistraux : les cours magistraux, qui ont lieu en semaine, sont enregistrés pour les étudiants du CFP qui y ont accès sur une plateforme de cours via Internet. L'exploitation de ces enregistrements, qui nécessite une connexion internet, suppose d'y consacrer en moyenne cinq à dix heures par semaine.
- Mise en place des travaux dirigés le samedi : des groupes de travaux dirigés sont organisés le samedi (les étudiants peuvent potentiellement avoir des TD tous les samedis de l'année universitaire, hors vacances scolaires et périodes de révision et d'examens). Cette organisation comporte certaines limites, il n'est pas possible de proposer le samedi la gamme complète des TD optionnels.
- Participation à un groupe d'élaboration : les étudiants de Licence 2 et de Licence 3 participent le samedi, en plus de leurs TD, à un groupe d'élaboration. Son objectif est d'échanger, ensemble et avec un enseignant, sur le contenu des cours magistraux, parfois difficile à intégrer seul ; ce groupe d'élaboration, au sein duquel se construisent aussi des liens de solidarité, est un élément tout à fait essentiel et original du processus de formation.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Modalités de candidature spécifiques

A partir du mois de Mai, les candidats pourront constituer leur dossier sur la plateforme [eCandidat](#).

- Pour qu'un dossier soit recevable, il doit comporter toutes les pièces justificatives demandées et être constitué avant une date limite donnée (Rubrique : Date inscription). Pour toute demande de VAP, ce dossier sera à ajouter en pièce jointe.
- Le CFP est soumis à une capacité d'accueil totale de 200 étudiants.
- Pour l'entrée en Licence, nous ne pratiquons pas de sélection spécifique et nous acceptons les étudiants qui remplissent les conditions d'accès dans l'ordre où ils se présentent.

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

Au terme de la troisième année, un.e titulaire de la licence de psychologie est en mesure de :

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• utiliser les techniques d'analyses quantitative (statistiques) et qualitative (de contenu, dynamique des interactions, etc.) de données issues de questionnaires, d'entretiens, d'observations, de tests, etc.• mettre en œuvre une démarche de recherche ou d'intervention de terrain : rechercher et utiliser des ressources documentaires et |
|--|--|

- situer les apports de la psychologie dans le champ des Sciences humaines et sociales et des Sciences de la vie
- situer et articuler les apports des grandes approches théoriques de la psychologie pour expliquer les activités d'un individu dans une perspective plurielle
- caractériser et expliquer les aspects normaux et pathologiques du fonctionnement psychique et des activités d'un individu
- caractériser et expliquer les fonctionnements cognitif, affectif, conatif et neurocognitif normaux et pathologiques organisant les activités d'un individu
- caractériser et expliquer l'évolution des activités d'un individu tout au long de sa vie en tenant compte de son exposition à des facteurs de vulnérabilité développementale
- caractériser et expliquer les influences réciproques entre les activités d'un individu et son environnement social
- mobiliser une démarche scientifique allant de l'analyse du comportement à la production des connaissances en psychologie et identifier les processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs en psychologie
- utiliser les démarches d'évaluation et d'intervention, utiliser les méthodes (méthode expérimentale, clinique), les techniques (entretiens, enquête, observations) et les outils (questionnaires, échelles, tests) de recueil de données

développer une argumentation sur la base de théories et d'études pré-existantes, fixer les objectifs et la problématique d'une étude, proposer des hypothèses, choisir la méthode adéquate, recueillir et analyser les données, en discuter les implications

- sélectionner et mettre en œuvre une technique d'analyse de données pertinente au regard des objectifs du recueil de données
- -rendre compte de la diversité des pratiques professionnelles à travers notamment la rencontre avec les professionnels et les expériences de terrain
- identifier les richesses et les difficultés du travail en équipe pluriprofessionnelle et multidisciplinaire
- restituer de façon intelligible ses observations, ses questions, et rendre compte de sa découverte d'une pratique professionnelle
- interagir avec les publics dans le

respect du code de déontologie des psychologues, de l'éthique de la recherche et de législation concernant spécifiquement les psychologues • adopter une posture en adéquation avec le contexte d'exercice des activités (savoir se présenter, représenter l'institution, écoute bienveillance, communiquer sur la démarche, esprit critique, etc.) • questionner son impact sur les personnes et les environnements sociaux au sein desquels on évolue

Outre ces compétences disciplinaire, un.e licencié.e de psychologie a également acquis des compétences transversales susceptibles d'être réinvesties dans d'autres champs disciplinaires, relatives aux usages digitaux et numériques, à l'exploitation de données à des fins d'analyse, à l'expression et la communication écrites et orales, au positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel, et à l'action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle.